

Micro-crèche Arc-en-ciel : l'idée géante de Dayema

Il fait l'actu Avec 10 enfants accueillis, la micro-crèche Arc-en-ciel créée par Dayema est une offre d'accueil de la petite enfance à mi-chemin entre les grandes structures et les assistantes maternelles

Créer une crèche. Beaucoup de communes en rêvent. Pas si simple. Pourtant la demande des familles pour un mode de garde collectif reste toujours aussi importante. Et si la solution c'était la micro-crèche ?

Cette piste a été étudiée il y a deux ans par Dayema, un jeune père de famille inscrit à Pôle emploi et en fin de droits. Aujourd'hui, il dirige Arc-en-ciel à Cagnes, qui accueille 10 enfants de 3 mois à 3 ans, au rez-de-chaussée d'un bâtiment de l'avenue Cyrille-Besset.

Là, dans ce local coloré donnant sur une petite cour ombragée, les petits découvrent et apprennent à leur rythme, encadrés par une CAP Petite enfance, une auxiliaire puéricultrice et une éducatrice de jeunes enfants.

Des hauts et des bas

Mais on n'en arrive pas là par hasard. Dans ce terrain inconnu de la création d'entreprise, Dayema a avancé guidé par Pôle emploi et l'ACEC, une association niçoise d'aide à la création d'entreprise. Et il a fallu un peu plus d'un an, avec des hauts et des bas, pour que ce projet voit le jour. « Le plus difficile, explique Dayema, a été la recherche du local. Une surface de 100 m² avec un espace extérieur et à un prix qui reste correct, ce n'était pas simple ici. Ensuite, il fallait que le cadre se prête à cette activité. On a fini par trouver celui de l'avenue Cyrille-Besset, pour un loyer de 1200 euros. »

Pour créer cette structure au cadre enchanteur, 90 000 euros ont été investis pour les travaux ainsi que pour l'achat du matériel. Ils ont été financés entre 70 et 80 % par la CAF, partenaire incontournable, avec la PMI du conseil général et le



Les petits loups d'Arc-en-ciel apprécient d'évoluer dans une petite structure. Un groupe où les grands stimulent les plus petits. (Photo J. B.)

service Petite enfance de la mairie de Cagnes.

Pour le reste, Dayema n'avait qu'un apport personnel de 6000 euros. « J'ai donc cherché un prêt, que j'ai obtenu avec difficulté. Compte tenu du contexte de crise, ça paraissait être un projet risqué pour les banquiers. Et je vous passe les remarques du style, "pas tout le monde peut être entrepreneur". J'ai finalement trouvé une banque qui m'a fait confiance après que je lui ai fourni toutes les garanties nécessaires, et notamment une étude préalable à l'installation. »

C'est le 1^{er} octobre 2010 qu'Arc-en-ciel a ouvert ses portes. Mais la structure était loin d'être au com-

plet. Pour Dayema et sa compagne, éducatrice de jeunes enfants avec qui il a monté ce projet, c'était alors la grande angoisse. « On s'est demandé dans quoi on s'était lancé. Il a fallu attendre le mois de janvier pour que la structure affiche enfin complet. C'est vrai, nous avons eu de grands moments d'inquiétudes. »

Penser à s'agrandir

Aujourd'hui, tout cela est balayé. La petite structure de l'avenue Besset a pris son rythme de croisière et la liste d'attente est déjà ouverte pour l'année prochaine. Pour autant, ça reste serré pour Dayema et sa compagne qui ne parviennent

pas à vivre aisément de leur travail. Mais Dayema a déjà une idée en tête. « Il y a un local disponible juste à côté qui pourrait nous permettre de nous agrandir. »

En attendant, Dayema est souvent sollicité pour parler de son expérience. Dans cette filière de la Petite enfance porteuse d'emplois, il est probable qu'Arc-en-ciel ne donne naissance à d'autres idées. Que l'expérience ne fasse des petits...

JULIE BAUDIN

jbaudin@nicematin.fr

Savoir +

Renseignements : Arc-en-ciel, 75 av. Cyrille Besset, 04.89.03.62.61.

Une démarche allégée

Avec ce projet de micro-crèche, Dayema a renoué avec une vieille idée. « Mais j'étais plus jeune et à l'époque et créer une crèche ça semblait très compliqué. Cela m'avait alors un peu effrayé. » Aujourd'hui, avec le système de micro-crèche créé par un décret de 2010, la démarche est allégée. En terme de superficie d'abord puisqu'un local de 100 m² avec un espace extérieur suffit à la création de ce type d'établissement.

« Mais il y a surtout moins de contraintes en terme personnel, poursuit Dayema. Car l'encadrement et la prise en charge des enfants peuvent être assurés par des personnes qui disposent au minimum de 3 ans d'expérience comme assistant maternel ou par des CAP Petite enfance de 2 ans d'expérience. Nous n'avons donc pas été obligés de recruter d'infirmière ou de puéricultrice. Ici, nous fonctionnons donc avec trois salariés, dont ma compagne qui est éducatrice de jeunes enfants et une auxiliaire puéricultrice. » Mais quand on se lance dans la création d'une micro-crèche, il y a des pièges à éviter. « Il faut attendre d'avoir l'aval de la PMI sur l'ouverture avant d'entamer les travaux, il faut vérifier la viabilité financière du projet, pour 100 euros on peut basculer dans le rouge. Et surtout, il ne faut pas hésiter à se faire accompagner tout au long de la démarche. »



La lentille de contact pour l'oreille.

à découvrir chez Audition Conseil

Lyric

Jusqu'au 21 octobre, OFFRES SPÉCIALES sur rendez-vous :

TEST GRATUIT de votre audition

ESSAI CHEZ VOUS D'UNE SOLUTION AUDITIVE

NOUVEAU Avec Audimut la prise en charge à 100% de vos aides auditives est enfin possible ! renseignez-vous sur

Sur rendez-vous



AUDITION CONSEIL

CAGNES/MER
Savinien CHALIER
2 bd Maréchal Juin
04 93 20 01 33

ST-LAURENT DU VAR
Jean-Michel SALA
748 av. du G^e de Gaulle
04 93 26 49 16

Dans Audition Conseil,
il y a conseil

www.auditionconseil.fr